

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'ai récemment étudié les chiffres de l'an dernier et j'ai découvert que nous avons un très fort excédent de valeurs marchandes de près de 2 milliards de dollars. J'ai également constaté un accroissement global de nos exportations de plus de 5 milliards de dollars, somme dépassant les exportations totales alors que l'interrogateur était ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme le ministre a finassé et complètement éludé ma question, je la répète. Saisira-t-il la première chance qui se présentera à lui à l'appel des motions pour exposer à la Chambre comment il entend corriger la grave situation causée par un déficit de 5.9 milliards de dollars dans les produits manufacturés, soit les produits qui procurent du travail aux Canadiens?

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, j'aimerais rappeler à l'honorable député qu'il y a environ un an la Chambre a pris une très importante mesure pour aider le commerce des produits manufacturés et traités du Canada. Je fais allusion bien sûr à la réduction de l'impôt des sociétés qui est l'une des plus importantes mesures qui ait été prise. J'aimerais également lui rappeler que s'il examine tous les chiffres, il constatera une très importante augmentation des exportations de produits manufacturés au cours de la même période.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET DE DÉRIVATION À GARRISON—LA REPRÉSENTATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL AUX NÉGOCIATIONS MANITOBA-DAKOTA-NORD—LES INTENTIONS DU MINISTRE

M. Dan McKenzie (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de l'Environnement. Des représentants du gouvernement fédéral ont-ils assisté à la réunion qui s'est tenue à Winnipeg entre des représentants des gouvernements du Manitoba et du Dakota du Nord au sujet de la dérivation de la rivière Garrison?

L'hon. Jack Davis (ministre de l'Environnement): Oui, monsieur l'Orateur, un fonctionnaire de mon ministère y a assisté comme observateur.

M. McKenzie: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Puisque le gouvernement du Manitoba a accepté cette dérivation, le ministre y souscrit-il également étant donné qu'on a signalé qu'elle nuira sérieusement à la qualité de l'eau au Manitoba, et puisque le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré que des réunions entre des représentants du gouvernement canadien et celui des États-Unis auront lieu au sujet de cette dérivation?

M. Davis: Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, plusieurs mémoires ont été présentés à Washington par

Questions orales

l'entremise du ministère des Affaires extérieures, et ils s'élèvent tous contre l'exécution de ce projet aux États-Unis. Des assurances nous ont été données, au moins par le département d'État, qu'il y est également opposé.

* * *

L'AGRICULTURE

L'IMPORTATION DE BÉTAIL AMÉRICAIN—DEMANDE D'IMPOSITION DE DROITS DE DOUANE ET DE CONTINGENTEMENTS

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser ma question au ministre de l'Agriculture ou à son secrétaire parlementaire. Étant donné l'afflux important de bestiaux provenant des États-Unis, je voudrais savoir si on étudie la proposition de M. Charles Cracey qui préconise non seulement l'imposition de droits de douane mais éventuellement des contingentements afin de stabiliser cette situation.

[Français]

M. Léopold Corriveau (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, je prends note de la question au nom du ministre de l'Agriculture qui se fera un plaisir d'y répondre sous peu.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PRIX DU MAZOUT DE CHAUFFAGE À OTTAWA

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Consommation et des Corporations. Vu le prix de l'huile de chauffe dans la région d'Ottawa—on a informé le ministre du problème il y a environ trois semaines, je crois—et le fait que les sociétés Gulf et Imperial Oil expédient cette huile par pipe-line de Toronto où elle se vend 23.5c. le gallon alors qu'on en demande 34.5 à Ottawa même si les frais de transport ne s'élèvent qu'à 1.7c. le gallon, j'aimerais savoir quelles mesures le gouvernement compte prendre pour annuler cette hausse injustifiable du prix demandé aux consommateurs de la région d'Ottawa.

L'hon. Herb Gray (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur j'ai discuté la question avec les hauts fonctionnaires du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources qui ont fait une analyse visant à déterminer dans quelle mesure le prix peut se rattacher au pétrole de l'Ouest du Canada comme étant distinct du pétrole qui, je crois, continue de nous parvenir de l'Est. Il est possible que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ministre responsable à cet égard, puisse nous donner, vu son retour, de plus amples renseignements à cet égard.

M. Symes: Monsieur l'Orateur, j'aimerais adresser ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer une enquête sur la violation du blocage des prix imposé aux produits pétroliers de l'Ouest, vu que l'huile en question vient de là, et de déterminer pourquoi les consommateurs d'huile de chauffe dans la région d'Ottawa doivent subventionner ainsi la production par cette hausse du prix?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur.